



Association « En Avant les Cheveux d'Argent »

Compte rendu de l'assemblée générale du 6 avril 2023

Membres du bureau : Mme ROSIAUX, Présidente ; Mme GRUWE, Trésorière, Mme CHECIAK, Trésorière adjointe ; Mme THOREL, Secrétaire ; Mme MEUNIER, Secrétaire adjointe.

Membres excusés : Mr WIART, Directeur de l'établissement et Président d'Honneur, Mme GOUILLARD Bernadette, vice-présidente

Présents : Monsieur BACLET et une quarantaine de résidents.

Début de la séance : 14h15.

Ordre du jour : Assemblée Générale de l'association.

Assemblée générale :

Madame ROSIAUX prend la parole : Elle remercie Monsieur WIART Directeur de l'EHPAD pour la subvention accordée chaque année, l'ensemble des membres de l'association, les familles ainsi que toutes les personnes présentes.

Madame la Présidente rappelle que l'association œuvre pour le bien-être des résidents en offrant notamment plusieurs spectacles dans l'année, en permettant l'ouverture hebdomadaire d'une boutique proposant des confiseries, des biscuits, des boissons, des produits de première nécessité, etc.

Un cadeau de Noël est offert à chaque résident tous les ans. Cette année, il s'agissait d'un sac en tissu à l'effigie de l'association.

Au niveau des spectacles, l'association avait offert un après-midi festif avec un animateur des blouses roses, un spectacle de cirque avec la troupe Venicia et une pièce de théâtre patoisante avec la compagnie de la MJEP d'Isbergues.

Madame GRUWE présente un bilan financier satisfaisant et équilibré.

Le total des recettes s'élève à 8 887,05 euros et la somme totale des dépenses se chiffre à 8 874,62 euros, soit un résultat excédentaire de 12,43 euros.

La p'tite boutique gérée par l'association fonctionne de mieux en mieux chaque année avoisinant un budget annuel de 5 000 €.

Les principales sources de recettes sont les cotisations des adhérents, les dons, la subvention de l'établissement.

Les principaux pôles de dépenses sont les soins vétérinaires et les achats alimentaires pour Marylou et Feu vert, les frais bancaires et d'assurance, les divers achats de matériels et de décoration pour les unités, les cadeaux de Noël des résidents et les divers spectacles et animations.

Cette année, l'association a investi dans l'achat d'un déguisement de Mascotte à hauteur de 70 € et d'une imprimante photo pour 210 €.

Lors de la kermesse réalisée en 2022, l'association a fait un bénéfice net de 230 € et un bénéfice de 1 440 € lors du marché de Noël.

La cotisation pour 2023 est fixée et adoptée à l'unanimité à 5 euros.

Madame THOREL prend, à son tour, la parole : Elle annonce les animations prévues sur 2023 et offertes par l'association :

- Un après-midi festif avec un animateur des blouses roses,
- Un spectacle de cirque avec la troupe Venicia : la compagnie a mis en scène deux spectacles différents. Cette année, elle nous proposera un spectacle avec des reptiles ...
- Un spectacle de danse lors de la kermesse qui aura lieu le mercredi 26 juin 2023 ainsi qu'un tour en voiture ancienne avec le club Ch'ti pistons
- Un marché de Noël le 6 décembre 2023

Madame la Secrétaire sollicite l'avis des résidents présents et souhaite recueillir leurs propositions. Parmi les idées proposées furent retenus l'après-midi rétro où chacun sera déguisé selon une décennie donnée, une pièce de théâtre, un après-midi chantant en compagnie de Lucienne, etc.

Pour conclure, Madame ROSIAUX rappelle la composition du bureau

- Présidente : Mme ROSIAUX
- Vice-présidente : Mme GOUILLARD
- Trésorière : Mme GRUWE
- Trésorière adjointe : Mme CHECIAK
- Secrétaire : Mme THOREL
- Secrétaire adjointe : Mme MEUNIER

Elle annonce également une vente de porte clés à l'effigie de l'association au prix de 4 €.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des personnes présentes de l'intérêt porté à l'association.

Fin de la séance : 15h

La présidente,
Mme ROSIAUX

